

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - ACBM

Compte rendu de L'AG annuelle du 30/01/2017
Maison Pailhon à 18h00

Membres du bureau Présents : Mme Reboul Colette, M. Marra Marius, M. Cauvin Gérard, M. Tarare Fabien, Mme Lacorre Jocelyne, M. Marguier Marc, M. Klein Jean Denis

Membres du bureau excusés : M. Dumas Fernand et Martine Anastasy,

Invités présents : Mme Laurence GOASDOUE

Invité excusé : Monsieur le Maire de Bagnols/Cèze - Représenté par Mme COURBEY-TASTEVIN Ghislaine. M. Jeremie Fritsch(CCM).

Présence des associations :

	Pouvoirs
K DANSE	3
BRIDGE	5
CHORALE	2
ESPACE DANSE & SPORT	6
GYM-JAZZ	5
CLUB de LANGUES	1
SCRABBLE	2
PEINT. ADULT	3
PEINT. ENF.	2
TROUBADOURS	1
PHOTO CLUB	3
POTERIE	2
RADIO MODEL.	3
SPELEOLOGIE	3
Les Menest. Adultes	1
Les Menest. AJT enf	2
YOGA	3
TOTAL.....	47

Le Quorum est atteint

Ordre du jour :

- 1) Bilan moral et financier
- 2) Appel à candidatures
- 3) Mutuelle Santé
- 4) Stage 1° secours
- 5) MAIF
- 6) Site et blog
- 7) Questions diverses
- 8) Animation

1) Rapport moral du Président**L'année 2016.**

Les 17 associations comptaient en 2016, 1261 adhérents, dont 399 groupe AREVA NC, CEA et Cis-bio, en légère diminution par rapport à l'année précédente.

Le bureau ACBM a accueilli 2 membres supplémentaires venant d'AREVA :

- Mme Martine Anastasy, Secrétaire
- Mme Jocelyne Lacorre, Trésorière.

Ce qui nous rapproche de la parité entre les membres du bureau.

En 2016, le CE AREVA nous a fait part de la diminution de 20% de la subvention annuelle comme c'est le cas avec l'ALAS du CEA, ce qui a occasionné une diminution des versements et un travail supplémentaire pour recalculer au plus juste les subventions à verser. Le calcul retenu a été de répartir cette diminution à part égale pour chaque association en fonction de leur nombre d'ayants droits. Il s'est produit une erreur de saisie dans le deuxième versement effectué en janvier 2017. Vous avez reçu un mail vous demandant de restituer le trop perçu et certains y ont déjà répondu. Les montants pris pour le deuxième versement ne prennent pas en compte la participation de la MAIF.

Nous vous rappelons qu'il nous est toujours recommandé de connaître le nombre exact d'ayants droits de chaque CE avec la remise de vos Comptes Rendus d'activités, c'est pourquoi nous serons très rigoureux sur les fichiers adhérents que vous devez nous fournir. Cette année tous les dossiers nous ont été remis dans les temps, merci. Les comités directeurs se sont réunis en mars et en septembre. Nous demandons que les présidents conviés à ce comité se fassent représenter s'ils ne peuvent se déplacer. Avec la subvention du crédit Mutuel, nous avons fourni à chaque association qui en a fait la demande, un beach flag aux couleurs de l'ACBM. Le but étant d'être vite et mieux repérés lors de vos manifestations. Ces flammes ont été réalisées par l'entreprise GIL FRANCE Publicité de Bagnols sur Ceze.

- L'ACBM a participé au *FORUM des associations*, Mixte Cultures et Sports aux Eyrieux.
- Nous avons participé par une subvention de 50€ pour des *coupes* pour le *Photo-club* et des affiches pour les *Ménestrels* et les *AJT*,
- Journées du handicap,
- Participation aux pass-loisir avec les *AJT* et *Radio-modélisme*,
- Expos de peinture et de poterie avec *Art et pinceaux*, *la palette magique* et *Au grès de la tour*.
- *Téléthon* : Radio-modélisme et Espace Danse,
- *Handisport* : Radio-modélisme et AJT,
- *Forum des associations* avec K-danse, Gym, etc.,,,
- Tournois de Scrabble et de Bridge.
- Animations théâtrales, balades nocturnes avec les ménestrels,
- Expédition au Pérou et d'autres trous avec la Spéléo,
- N'oublions pas aussi les nombreux concerts de La Cigale.

Une année très riche en animations pour nos 17 associations comme chaque année. Il faut aussi signaler le décès de M. François Saurel, Président des Ménestrels théâtre qui nous a quitté en 2016, il a été de nombreuses années Président de cette association et était très connu pour ses actions culturelles à Bagnols.

Nous avons aussi assisté avec les AS à une réunion demandée par les élus du CE ALAS du CEA, cette réunion avait pour but de nous présenter aux nouveaux élus et un objectif pour les élus FO de supprimer nos subventions. Si c'est le cas, il vous faudrait commencer à prévoir le futur au cas où. Pour l'instant on en reste à -20%.

Notre secrétaire, Mme Couturier assure toujours le secrétariat pour la MAIF et pour les convocations des AG et des CD, le mardi après-midi sauf le mercredi et le matin seulement les autres jours.

Reprise des discussions et présentation des comptes avec les associations.

Pensez à informer le secrétariat ACBM de vos AG.

Nous continuons la promotion des activités des associations sur le blog et le site, n'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires sur vos activités et expositions. Pensez à rajouter les logos des CE, de la Mairie et de la Banque sur vos affiches ; Les logos peuvent se télécharger sur le site de l'ACBM : myacbm.fr. en vous connectant sur l'espace association.

L'année 2017 et nos orientations

Pour l'année 2017, nous reconduisons les activités du bureau et des associations.

- Réunion trimestrielles des comités directeurs, la prochaine est prévue pour le mois de mars mercredi
- Le bureau se réunit chaque 1^{er} mardi du mois au bureau du 1^{er} étage de la maison Pailhon.

- Mise à jour de l'actualité de l'ACBM sur le blog et le site WEB. Pour cela n'hésitez pas à nous envoyer des photos et vos infos par email.
- Nous continuerons à vous aider dans vos démarches.

Si vous organisez une manifestation exceptionnelle, nous pouvons vous apporter une aide financière pour l'achat de coupes ou médailles, ou autre participation, le montant est de 50€ par association et par an pris sur la subvention du Crédit Mutuel.

Si vous êtes en difficulté financière, il faut nous le faire savoir, nous pouvons vous apporter une aide. De même nous pouvons aussi vous aider pour vos problèmes associatifs comme nous le faisons actuellement pour le YOGA qui vient de reconduire un nouveau bureau.

Il nous faut faire une réfection du bureau du 1er étage qui commence à être vétuste avec des revêtements en moquette, il date de la mise en route de la maison Pailhon, en plus des aides demandées à la mairie et au CE, nous envisageons un tout petit supplément de cotisation S.G. qui sera chiffrer en fonction des subventions accordées pour cette demande. L'année dernière, nous n'avons pas pris de cotisation pour la section générale.

Pour clôturer ce rapport moral, je tiens à renouveler comme chaque année, mes remerciement à tous les bénévoles de chaque association qui donnent de leur temps pour faire marcher au mieux leur association ainsi que les 3 CE ALAS, AREVA et CISBIO et le Crédit Mutuel pour leur aide financière, enfin la mairie de Bagnols sur Cèze pour les subventions et le prêt des locaux.

Après vote, rapport approuvé à l'unanimité.

Madame Goasdoue présidente du CE ALAS prend la parole pour nous développer les orientations de 2017 et au-delà et nous sensibiliser sur l'importance des comptes rendus d'activités qui sont présentés par les associations. Le futur risque d'être difficile avec la probable disparition d'AREVA du site de Marcoule.

Elle nous exhorte également à étendre notre population d'adhérents à de plus en plus d'extérieurs.

2) Rapport Financier : présenté par Mme Lacorre Jocelyne. (trésorière).

ACBM BILAN EXERCICE 2016 & PREVISIONNEL 2017

Subventions CE versées		BILAN EXERCICE 2016			Livret <u>Epargne</u>	PREVISION 2017	DECISION CE
ZA	LIBELLE	DEBIT 2016	CREDIT 2016	SOLDE 2016			
	SUBV.AREVA NC critères		7485				
	SUBV.ALAS critères		13113				
	SUBV.CISBIO critères		1492				
	TOTAL SUBVENTION critères		22090				
		Compte Courant					
	SOLDE DEBUT EXERCICE 01/01/2016 CM			6 426	16 806		
7	SUBV.ACBM/ASSOCIATIONS (critères)	22 102	22 090	-12		25249	
				0			
5	SUBV.EXTERIEURES (Banque CCM)	1 409	1 500	91			
6	Virement compte/livret	2 000	5 000	3 000	-3000		
10.1	INVEST. LOURDS ASSOCIATION GENERALE			0		1000	
10	INVEST. LOURDS ASSOCIATIONS			0		4716	
				0			
25	COT.GENERALE SG			0			
20	MAIF Assurance	3 331	175	-3 156		200	
20M	MAIF manifestations associations	766	719	-47			
13	Subventions fonctionnement CE		1 445	1 445			
15	Blog & Domaine myacbm.fr	39		-39		40	
19	Timbres			0			
68	Tampons changement sigle ACBM			0			
27	Matériel bureau	10		-10		100	
26	Réunions et frais divers bureau	535		-535		600	
31	Téléphone + Internet	481		-481		500	
34	Abonnement Midi Libre	369		-369		369	
35	Cotisation diverses			0			
38	Frais bancaires			0			
39	Intérêt livret au 01/01/2016 (102,15+164,32)			0			
	SOLDE FIN EXERCICE 31/12/2016	31 042	30 929	6 313	13 806		
	Total compte + livret			20 120			
	soldes comptes & livret au 31/12/2016						
	Compte courant Crédit Mutuel			6 313			
	solde livret au 31/12/2016			13 806			
	Total des avoirs compte courant + livret au 31/12/2016			20 120			
	RECAPITULATIF	DEBIT 2016	CREDIT 2016	SOLDE 2016	PREVISION 2017		
	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 434	1 445	11	1 809		
7	TOTAL SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS (critères)	22 102	22 090	-12	25 249		
		0	0	0	0		
10	INVEST. LOURDS ASSOCIATIONS	0	0	0	5 716		
	TOTAL GENERAL DEMANDE DE SUBVENTION				32 774		

Après vote, approuvé à l'unanimité.

2) Appel à candidatures

Nous attirons votre attention sur le fait que le comité directeur des ACBM est vieillissant et surtout que sa composition n'est bientôt plus assurée que par des personnes prérétraitées, voire retraitées.

Le lien qui nous lie avec les comités d'entreprises CEA, AREVA, CISBIO, ne sera conforté que si le comité se renforce avec des salariés de ces entités, et « salariés » en activité.

En espérant vous voir nombreux répondre à cet appel,

Rappel du bureau ACBM actuel

- Gérard CAUVIN (Président)
- Marius MARRA (Vice- président, com et gestion)
- Fernand DUMAS (V. président)
- Marc MARGUIER (V. président)
- Jocelyne LACORRE (Trésorière)
- Fabien TARARE (Secrétaire adjoint)
- Jean Denis KLEIN (Trésorier adjoint)
- Martine ANASTASY (secrétaire)
- Colette REBOUL (animations)

3) Complémentaire mutuelle Santé

Obligation aux employeurs de proposer une mutuelle santé depuis le 01/01/2016 à tous leurs salarié(e)s

Conditions obligatoires

- Participation financière employeur égale 50 % de la cotisation de base
- Socle de garanties minimales (selon convention appliquée par l'association)
- Le contrat est obligatoire pour les salarié(e)s, sauf dans certains cas :

Cas de dispense

Salariés déjà couverts par

- la CMU
- une complémentaire individuelle jusqu'au terme de celle-ci
- une complémentaire collective

CDD partiel_

Justificatifs à demander

- refus écrit par le ou la salarié(e)
- justificatif mutuelle

Rappel des obligations aux associations employeurs

- Organisme de formation
- Prévoyance
- Service Médical du Travail
- Registres salariés

4) Stage 1° secours

Il serait souhaitable que les animateurs fassent ce stage ou une mise à niveau s'ils l'ont déjà.

formation PSC1 (Croix Rouge Française)

- Une aide de 100% est proposée par l'ACBM, 1 par association et par an.
voir site myacbm.fr

Infos associations

<https://www.service-public.fr/>

<http://www.associations.gouv.fr>

<https://www.associatheque.fr/fr/> (Crédit Mutuel)

5) MAIF

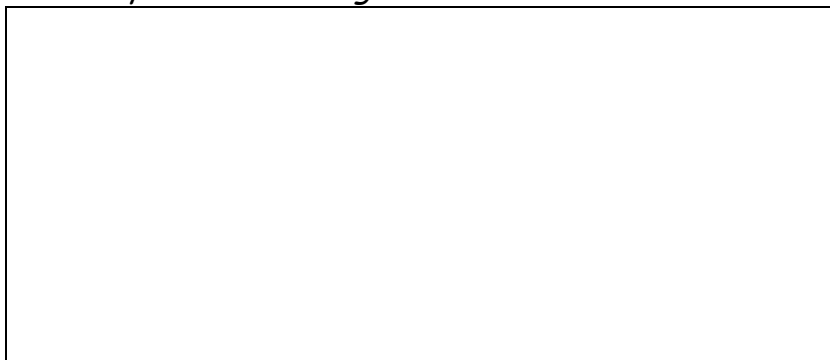
Tout changement de lieu doit être signalé

Les manifestations doivent être déclarées

6) Sites informatique de l'ACBM :

Blog: <http://acbma.blogspot.fr>

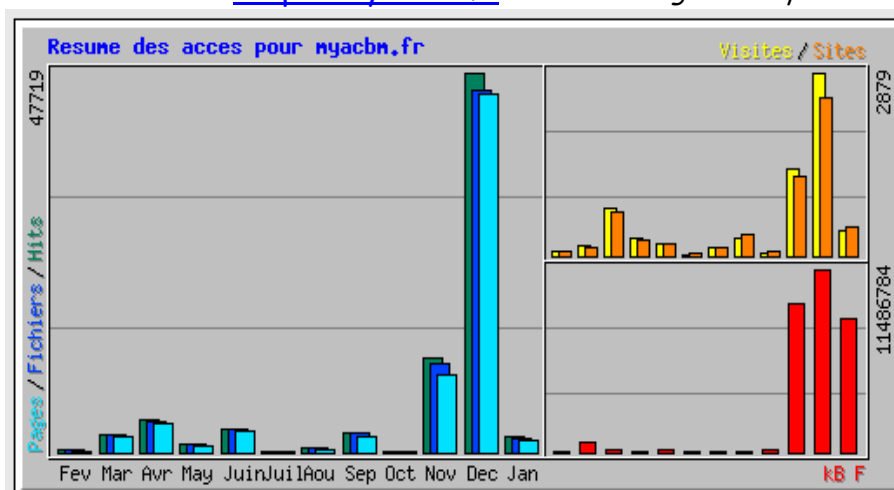
Statistiques utilisation globale



Statistiques utilisation 2016

Site: <http://myacbm.fr>

login et mdp : acbm



Email : acbm.marcoule@gmail.com

7) Questions diverses.

Manifestations et calendrier à découvrir sur le site et blog de l'ACBM.

8) Projet animation

Sortie : Le théâtre du soleil, début juin à Montpellier, les AJT propose le transport en bus. Renseignements et inscriptions : Fernand Dumas 0466892334 ou acbm.marcoule@gmail.com.

Fin de l'AG à 19h.15, suivie d'un extrait de la comédie de [William Shakespeare](#) « songe d'une nuit d'été » interprété par INES de l'Atelier Jeune Théâtre AJT,

Suivie de la galette.

LE BUREAU de l'ACBM BAGNOLS MARCOULE.